



HAL
open science

LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Anthony Tchékémian

► **To cite this version:**

Anthony Tchékémian. LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES. Colloque international Économie sociale et solidaire dans les territoires, XVe Conférence Annuelle Internationale du Réseau International d'Intelligence Territoriale INTI, Nov 2016, Charleroi, Liège, Belgique. halshs-01671176

HAL Id: halshs-01671176

<https://shs.hal.science/halshs-01671176v1>

Submitted on 22 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES TERRITOIRES : INITIATIVES, ENJEUX ET
PERSPECTIVES

Anthony TCHEKEMIAN

Maître de conférences en géographie et aménagement du territoire

anthony.tchekemian@upf.pf, (00 689) 40 866 445

Université de la Polynésie Française - B.P. 6570 - 98702 Faa'a

Summary: The purpose of this article is to go beyond the logic of growth and depletion, already anticipated by the Physiocrats and Quesnay's thinking. For him, differing from economic thinking of the time, value can only be created by the land. Consequently, agriculture must not be crushed by taxation. Ahead of his times, Quesnay understood the fundamental role of agriculture and crop rotation. His writings should have inspired the advocates of the tertiarisation of the economy which do not include cycles, the saturation of markets, and are very far from the vision of geographers that necessitates to found some real "social and individual morality". In this particular case, the economy is only the result of the sum of individual behaviours.

Résumé :

L'objet de cet article est de dépasser la logique de la croissance, de l'épuisement, déjà indiquée par les physiocrates et les pensées de Quesnay, pour qui, différemment des pensées économiques de l'époque, la valeur ne peut être créée que par la terre : il ne faut donc pas écraser l'agriculture par l'impôt. Quesnay avait compris, en avance sur son temps, le rôle fondamental de l'agriculture, de l'assolement. Ses écrits auraient dû inspirer les tenants de la tertiarisation de l'économie qui n'intègrent pas les cycles, la saturation du marché et sont bien loin de la vision des géographes qui oblige à fonder une véritable « morale sociale et individuelle ». En l'espèce, l'économie n'est que la résultante d'une somme de comportements individuels.

Keywords: economics, geography, globalization, investments,ustainable development, territories.

Mots clés : économie, géographie, investissements, mondialisation, développement durable, territoires.

« Prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce qu'on a perçu dans le passé ou à se représenter pour un plus tard un nouvel assemblage, dans un autre ordre, des éléments déjà perçus. »

Bergson (1907 : 7)

« ...il n'y avait aucun lien entre croissance et développement. Tout dépend du contenu de la croissance. Non seulement les adversaires de la croissance ne sont pas les ennemis du développement, mais ils sont sans doute les meilleurs défenseurs de la civilisation, l'autre nom du développement. »

Maris (2006)

La science économique étasunienne domine actuellement, il n'est que de constater le nombre record de prix Nobel d'Économie accordés aux États-Unis¹. Ceci marque l'aboutissement d'un processus initié au XVIII^e siècle par la réflexion d'Edmund Burke (2010), qui influença, en France, Turgot en 1776, puis inspira les articles de la Confédération américaine rédigés en 1787. Le poids de cette pensée politique et économique s'est depuis accentué, le libéralisme ayant triomphé de l'Ancien Régime. Les États-Unis traversèrent pourtant une période de doute dans les années soixante-dix, quand, suite au revers vietnamien, naquirent des interrogations sur leur capacité à maintenir leur domination dans les relations internationales et leur influence sur le développement économique dans le monde. Le terme de mondialisation n'existait pas encore, mais celle-ci était en germe, en dépit de la menace nucléaire et d'un climat de guerre froide. L'idéologie libérale, favorable à la libre entreprise et à la libre circulation des hommes et des biens, finit néanmoins par triompher du marxisme à partir de 1989, consacrant le succès planétaire du modèle américain.

Dans l'approche anglo-saxonne, désormais mondialisée, le territoire est un support d'investissement avec une durée de temps (Giraud, Vanier, 2006). Son développement est d'ailleurs qualifié de « durable », un terme issu du marketing. Pour certains économistes ce vocable traduit le « long terme », au regard du court et du moyen terme, préoccupations relevant de l'ancienne « planification du territoire » chère à tout un

courant d'économistes, notamment dans les pays socialistes. L'économie reste pourtant une science expérimentale et non exacte, raison pour laquelle notre recherche propose, dans une perspective interdisciplinaire, d'interroger le cadre d'élaboration de la pensée économique, en lien avec les préoccupations des géographes et des aménageurs. De fait, en économie régionale ou urbaine, la géographie peut contribuer à cerner les problèmes d'investissement et d'aménagement au sein d'un territoire donné. Pour ce, nous rappellerons d'abord les fondements libéraux de l'économie moderne et ses conséquences sur les territoires. Ensuite, nous nous intéresserons aux variations de la masse monétaire par son augmentation et, enfin, aux instruments juridiques issus de ces conceptions, en lien avec l'aménagement des territoires.

1. LA MONDIALISATION : DES CYCLES DE NEGOCIATIONS AUX OUTILS DE REGULATION

L'économie mondialisée cherche à calculer le gain mondial économique : à titre indicatif - il s'agit d'un ordre de grandeur - la mondialisation pourrait générer cinq cents milliards de dollars de gains par an (Maximilian, 2011). À partir de cette hypothèse, deux questions se posent. La première, l'économie mondialisée a-t-elle un impact sur le développement d'un territoire ? Quand des décideurs – politiques ou économiques – considèrent l'économie d'une région comme « inadaptée » à la mondialisation, ses activités agricoles et industrielles sont arrêtées ; le tertiaire peut éventuellement s'y développer sur les décombres des secteurs primaire et secondaire, mais personne ne peut en prédire le succès ou l'échec. Dans le nord du département de la Moselle, le maintien des hauts fourneaux lorrains dépendait par exemple d'une décision d'un investisseur indien, ArcelorMittal. Il s'agit donc d'un contexte de gain mondial, par une économie mondialisée techniquement, informatiquement et monétairement. La seconde, les gains sont-ils équitables ? Cette question préoccupe les géographes, car la notion de développement durable est sous-jacente. Le principe directeur est simple, puisqu'il s'agit du libre-échange, le fameux « laisser-faire, laisser-passer » de Vincent de Gournay (1752), repris ensuite (à l'impératif) par les tenants du libéralisme économique. Cette théorie de l'échange absolu a cependant quelques limites.

À partir de 1947, le GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*) a progressivement établi les règles du système international, à l'issue de plusieurs *rounds* de négociations, qui virent les parties contractantes statuer sur leurs besoins et leurs offres. La mondialisation se caractérise par

¹ Depuis sa création en 1969, ce prix a été remis à 70% à des Américains. Sur les 76 lauréats, 12 ont produit leur recherche à l'Université de Chicago. Source :

https://www.nobelprize.org/nobel_prizes/economic-sciences/laureates/.

ces grandes négociations cherchant à régler des différents internationaux, à fixer des objectifs et à corriger des déséquilibres : entre 1986 et 1994 se déroula le cycle de l'Uruguay², qui aboutit aux accords de Marrakech (avril 1994), à l'origine de l'Organisation Mondiale du Commerce (1995). On assista alors à l'émergence d'une gouvernance mondiale³, soit à la construction de réglementations et d'outils de régulation planétaires pilotés par l'OMC. Sachant que l'ONU (Organisation des Nations Unies) compte 193 États, l'OMC introduit des quotas imposant à un pays X une certaine norme de production, sachant que le produit Y aura lui aussi un plafond, etc. La mondialisation est ainsi encadrée, les pays en voie de développement pouvant aussi participer à la production. Aujourd'hui, la plupart des paires de baskets des magasins français sont par exemple fabriquées en Chine, en Inde ou au Bangladesh, ce qui va dans l'intérêt du consommateur, car les gouvernements redoutent l'hyperinflation⁴. Mais ceci pose alors le problème du régime des prix mondiaux. Si l'on admet le principe du libre-échange, il faut en effet envisager un système commercial multilatéral. Dans ce cas, la question est de savoir si ces échanges sont justes ou pas. En pratique, cela signifie qu'il faut :

- supprimer les entraves au commerce agricole pour que l'agriculture fonctionne librement,

- baisser les droits de douane des pays développés pour faciliter les flux de marchandises (mais la mesure réduit les recettes des États),

- accroître la dimension des marchés : puisqu'un marché se définit par l'offre et la demande, il faut accroître celle-ci, tout en préservant l'équilibre avec l'offre pour éviter l'effondrement des prix. Cette dimension, inhérente à la mondialisation, a été étudiée par Keith Dixon (1998) dans *Les évangélistes du marché*, qui analyse la subversion intellectuelle de l'ordre keynésien à partir des années trente. Le processus s'acheva avec Margaret Thatcher qui, dans les années 1980, fit de la Grande-Bretagne le pays du « libéralisme réel ».

S'il existe donc un système global nommé mondialisation, le marché continue d'obéir à la loi de l'offre et de la demande, celle-ci étant facilitée par des opérations de fluidification, notamment des baisses de droits de douane. En résumé, la mondialisation n'est pas une affaire compliquée, mais sa mise en œuvre apparaît complexe du fait de la persistance du multilatéralisme et des divisions internationales, même si les États consentent à certains renoncements : l'OMC cherche à effacer les barrières traditionnelles en renégociant la liberté de transit des marchandises sur les territoires, les redevances import-export et les règlements du commerce.

1.1. Stiglitz et l'économie moderne

L'un des pères de l'économie actuelle, Joseph Stiglitz, a critiqué les perspectives de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) (Stiglitz, 2002). Selon lui, les phénomènes d'aménagement et de développement traduisent une intermondialisation des mécanismes, dont témoignent les accélérations des économies chinoise ou indienne (Stiglitz, 1998)⁵. Joseph Stiglitz s'est lui-même investi dans l'Institut d'Études du Développement de Nairobi pour élaborer ses *Théories alternatives de détermination des salaires et le chômage dans les PMA* (Stiglitz, 1973, a, b). Dans ses travaux, il insiste sur l'accès à l'information⁶ : les pays qui en sont exclus se

²Voir Cycle de l'Uruguay, sur le site du Ministère de la culture : [URL : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/diversite/uruguay.htm>], consulté le 4 mars 2014.

³ Voir site *Forum for a new world governance* [URL : <http://www.world-governance.org/spip.php?article144>], consulté le 4 mars 2014.

⁴ « *Le phénomène de l'hyperinflation correspond à une inflation excessivement élevée et incontrôlable. On parle réellement d'hyperinflation lorsque les prix augmentent de plus de 50% par mois. Les pays y étant confrontés sont généralement conduits à une crise monétaire et économique. L'hyperinflation peut avoir plusieurs causes. En effet, la guerre ou la trop grande création de monnaie lorsqu'un pays éprouve des difficultés à rembourser sa dette, peuvent engendrer ce phénomène. Les pays confrontés à l'hyperinflation sont souvent des pays pauvres ou endettés qui tentent de réduire leur dette et de faire face à leurs dépenses* ». Source : Andlil Trader Inside, 2013, 8 juillet 2003 [URL : <http://www.andlil.com/definition-dhyperinflation-151200.html>], consulté le 14 février 2014. A ce sujet, et sans remonter à l'Allemagne de Weimar, on peut citer la Yougoslavie des années 1990, qui connut un chiffre de 13 000 000% (13 millions en janvier 1994) ; de même, au Zimbabwe, l'hyperinflation a culminé avec un record mensuel de 79 milliards sur un mois à la mi-novembre 2008.

⁵ Selon Stiglitz (1998) « *N'importe quel visiteur des villes et des usines d'Asie de l'Est revient impressionné par l'énorme progrès technologique des dernières décennies. Les résultats de Young, Kim, Lau, et coll. ne sont pas très solides* ».

⁶ Stiglitz opère la théorie de l'asymétrie d'information et obtint le prix Nobel d'Economie

retrouvent en effet en queue de peloton dans la course au développement (Stiglitz *et al.*, 2007), constat qui contredit la théorie libérale de « la main invisible » d'Adam Smith. Au Collegium international éthique, scientifique et politique, Joseph Stiglitz a aussi proposé des réponses aux attentes des peuples du monde⁷. Ces préoccupations l'ont amené à participer au « Forum social mondial », à Bombay en 2004, pour réaffirmer la nécessité d'une politique d'éradication de la pauvreté et de la violence (Stiglitz, 2006)⁸. Fort de son expérience de quatre ans comme conseiller économique principal du Président Bill Clinton, Stiglitz (2005) a ensuite défendu un « idéalisme démocratique », vision d'avenir fondée sur un juste équilibre entre le marché et l'État, sur des valeurs telles que la justice sociale (égalité des chances, priorité à l'emploi) et le droit du citoyen à l'information (*Quand le capitalisme perd la tête*).

En 2008, Nicolas Sarkozy l'a reçu à l'Élysée pour présider la Commission française sur la mesure des performances économiques et du progrès social⁹. Stiglitz a alors proposé un indicateur de performance économique et de progrès social pour

en 2001 pour avoir « contribué à jeter les bases de la théorie des marchés avec l'asymétrie d'information », en collaboration avec George Akerlof et Michael Spence. Stiglitz utilise la théorie du screening, qui vise à obtenir de l'information privée de la part d'un agent économique : cette théorie, avec les leçons d'Akerlof et l'effet signal de Spence, est à la base de l'économie de l'information et du nouveau keynésianisme.

⁷ Le Collegium international éthique, politique et scientifique est une instance qui a la triple fonction de veille, diagnostic et de conseil sur les principaux risques qu'encourt l'humanité, notamment face à « la radicalisation de la crise qui affecte tous les aspects de la vie sur notre terre », (Kucan M. et Rocard M.) extrait du texte de présentation du Collegium International [URL : <http://www.collegium-international.org/index.php/fr/presentation/presentation>], consulté le 11 mars 2014.

⁸ Pour Stiglitz, le problème ne vient pas de la mondialisation mais bien de la façon dont celle-ci est gérée. Les règles de la mondialisation ont été fixées par des groupes d'individus des pays développés et ayant de intérêts à défendre.

⁹ Le but de cette commission est de développer une « réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives et d'élaborer de nouveaux indicateurs de richesse », voir site de la Commission [URL : <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm>], consulté le 12 mars 2014.

mesurer l'impact de l'aménagement du territoire sur la perception individuelle, sur les comportements sociaux, sur l'environnement ou les aspects sanitaires, passant ainsi d'une approche quantitative de l'économie des territoires à une approche qualitative. Cette inversion fondamentale privilégie l'impact humain, quelle que soit l'échelle (village, ville, département, région...), soulignant le rôle des « volontés non marchandes », comme le bénévolat, qui peuvent avoir un impact économique sur le territoire. Ces réflexions sur la gouvernance mondiale rejoignent certaines préoccupations des géographes en matière d'aménagement, mais vont à l'encontre de la théorie monétariste développée par l'école de Chicago : selon celle-ci, l'aménagement du territoire dépendrait du volume de monnaie en circulation.

1.2. L'école de Chicago et le monétarisme

L'école de Chicago réunit des économistes libéraux qui considèrent que l'action gouvernementale arrive toujours trop tard (Friedman, 1995). Au sein de celle-ci, Milton Friedman (1912-2006) s'est illustré, à l'époque du Plan Marshall, par sa défense des « taux de changes flottants » (Friedman, 1953). Le raisonnement de Friedman repose sur l'analyse de la crise de 1929 et considère que la Réserve fédérale en porte la responsabilité, du fait d'une réduction de 30% de la masse monétaire, c'est-à-dire du volume d'argent en circulation au plan mondial (Anderson, 2008) ; réduire brutalement celui-ci aurait plongé l'Allemagne dans la grande crise. En réaction Friedman et ses disciples estiment qu'un taux constant de croissance de la masse monétaire est indispensable au bon ordre économique. Ces théoriciens considèrent que le problème de base en économie est l'inflation, voire l'hyperinflation, qui appauvrit les populations : pour la juguler, il faudrait moduler l'action sur la masse monétaire par une augmentation de celle-ci, généralement sous la forme de bons du Trésor, c'est-à-dire d'emprunts d'État. Le Trésor américain met ainsi en circulation du papier monnaie, acheté à un prix donné ; en contrepartie, le Trésor américain reverse chaque année aux acheteurs un intérêt fixe. Si le bon est revendu, il repart sur le marché et le vendeur donne au Trésor de l'argent en échange. En d'autres termes, il s'agit de faire fonctionner la planche à billets, ce qui explique les actuelles difficultés rencontrées par les États, contraints de payer les intérêts de l'ensemble des bonds en circulation.

Les travaux de Friedman (1956, 1970, 1971) portent sur le contrôle et la gestion de la masse monétaire et se montrent critiques envers SAY

(1803)¹⁰ et Keynes (1936), dont les zélés considèrent que l'offre crée la demande (Sowell, 1972)¹¹. Friedman (1980) dénonce aussi l'empirisme logique de Paul Samuelson, prix Nobel 1970 et défenseur des théories keynésiennes (Guerrien, 2002). Keynes (1936) approchait l'économie à partir du concept de « multiplicateur »¹², qui « exprime la relation entre une variation de la dépense et la variation du revenu qu'elle génère. L'augmentation de la demande se traduit par une hausse de la production qui se traduira elle-même par une hausse de la demande. La demande entraînera la production qui suscitera de nouveaux salaires pour produire ces biens, et donc par répercussion une nouvelle demande. »¹³. Keynes défendait donc le principe de l'investissement et ne se préoccupait pas de connaître la masse monétaire en circulation à un instant T. D'après lui, un dollar injecté dans l'économie d'un territoire aurait ainsi un effet multiplicateur, conception à l'origine des grands travaux des années trente :

- en France, lors de l'inflation, avec le Plan de construction et de développement de l'industrie nationale (plan Marquet) ; un financement de 24 milliards fut prévu sur six ans pour relancer les travaux publics et l'industrie (Saly, 1980),

- aux États-Unis avec les grands travaux et le soutien à l'agriculture par la Loi d'ajustement agricole (Agricultural Adjustment Act ou AAA) entrée en vigueur pendant la Grande Dépression dans le cadre du New Deal de Franklin D.

¹⁰ « Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. » Say (1841).

¹¹ Ce qui donna naissance à la « loi de Say » ou « loi des débouchés » (Sowell, 1972).

¹² Concept inspiré de celui du "multiplicateur de l'emploi" de Kahn (1931).

¹³ Source : Andlil Trader Inside (2013) *Lexique finance*, « Définition de Multiplicateur keynésien » [URL : <http://www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-M/Multiplicateur-keynesien.html>], consulté le 15 février 2014.

Roosevelt, pour permettre à toutes les couches sociales de consommer (Calvet, 2006 : 18),

- de même en Allemagne, où Hitler privilégia les transports (construction d'autoroutes pour le passage des troupes et du ravitaillement) et la production industrielle (à des fins militaires) (Bulit, 2006 : 35),

Dans le raisonnement keynésien, l'aménagement des territoires relance l'économie. Les monétaristes considèrent au contraire que ce n'est pas parce que l'on produit beaucoup que les individus achètent¹⁴. Leur unique objectif est la mise au point de statistiques comparatives et l'équilibre du système économique.

Entre 1974 à 1981, Margaret Thatcher développa des positions inspirées des théories monétaristes, à une époque de taux d'intérêt élevés (12% à 17%). En parallèle, dans les années soixante-dix, au Chili, sous la présidence d'Augusto Pinochet, le gouvernement adopta une politique ouvertement monétariste (Garate, 2010) à l'exact opposé de celle de Salvador Allende (Cohen, 1994). De même, entre 1975 et 2004, l'adoption par l'Islande d'une politique de dérégulation, la fit passer du 53^{ème} au 9^{ème} rang au classement des économies les plus libres¹⁵. Enfin, l'Estonie, surnommée le « tigre balte », adopta semblable politique et connut, de 2000 à 2007, une croissance annuelle moyenne supérieure à 8%, dont il faudrait mesurer l'impact sur l'aménagement du territoire. En 2010, le pays était considéré par *The Heritage Foundation*¹⁶ comme l'une des économies les plus libérales au monde. Si les politiques monétaristes peuvent avoir des conséquences sur l'aménagement des territoires, il ne faut pas non plus négliger l'impact sur celui-ci des instruments juridiques du système mondialisé.

2. LES INSTRUMENTS JURIDIQUES

2.1. Les principes juridiques

Les principes juridiques de la mondialisation sont contenus dans des codes commerciaux, tel que le

¹⁴ En revanche, ils retiennent les notions d'accélération, de cycles et d'oscillations (« l'oscillateur de Samuelson », 1939). Lire à ce sujet Montousse (2007).

¹⁵ Source : Institut Fraser, Liberté économique [URL : <http://www.fraserinstitute.org/fr/programs-initiatives/economic-freedom.aspx>], consulté le 16 février 2014.

¹⁶ Source : Heritage Foundation, 2010, *Indice de liberté économique* [URL : <http://www.heritage.org/index/country/estonia>], consulté le 14 février 2014.

Uniform Commercial Code (New York Code), des conventions-cadres, nationales ou internationales. Parmi ces principes, la titrisation constitue un bon angle d'attaque pour comprendre les crises financières, comme celle des *subprimes* en 2007. Cette technique financière combine droit romain et droit américain, mêlant relation juridique et relation économique. Par exemple, si parmi deux individus X et Y, Y prête une somme d'argent à X, celui-ci à une dette sur Y, et Y a une créance sur X. Les Américains ont transformé ce rapport de créance et de dettes en marché de papier commercial, en émettant des titres de créances, aussi appelés « titres adossés à des actifs », (*Asset-Backed Commercial Paper*, ABCP) : les dettes ont alors été titrisées. Si un rapport juridique de dettes et de créances est titrisé, des titres toxiques peuvent être introduits dans le marché (Vodarevski, 2009). Il est en effet évident que si X emprunte une somme d'argent à Y et qu'il ne rembourse pas le droit de créance de Y, ce dernier sera bien ennuyé. Or, s'il y a 30% de casse en raison d'une défaillance, le marché s'en trouvera affecté de 30% de titres toxiques : la crise résulte donc de l'émergence de ce risque collectif, en témoignent les *subprimes*, conséquence de l'introduction en bourse de créances titrisées. Une indication de l'agence de notation *Standard and Poor's* a estimé à environ 137 milliards de dollars le marché de la titrisation en Europe en 2000¹⁷ ; ce marché concerne le parc immobilier dans le circuit économique et les créances commerciales. Dans celui-ci, un régulateur existe : le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Accord de Bâle) qui a notamment mis en place, en 2004, le ratio McDonough (Bâle II). En 2006, une directive européenne « fonds propres réglementaires » (*Capital Requirements Directive*, ou CRD) a été adoptée (2006/48/CE et 2006/49/CE) pour « adapter les fonds propres exigés des établissements financiers aux risques courus par ceux-ci dans l'exercice de leur activité »¹⁸. Le comité de Bâle est donc un régulateur édictant des règles pour obliger les banques à être en mesure de faire face, par leurs fonds propres, à l'activité économique.

¹⁷ Source : Banques des Règlements Internationaux, 2001, *Rapport trimestriel BRI. Activité bancaire et financière internationale*, Ed. BRI, Département monétaire et économique, mars 2001, Bâle, p. 19 [URL : http://www.bis.org/publ/r_qt0103french.pdf], consulté le 16 février 2014.

¹⁸ Source : Banque de France [URL : <http://acpr.banque-france.fr/international/les-grands-enjeux/les-accords-de-bale/bale-ii.html>], consulté le 16 février 2014.

2.2. Les créances commerciales

Les garanties des banques sont des créances nanties, ancienne notion de droit romain - pacte de *Constitut* - reprise en droit civil, article 1326, Loi 1804-02-07¹⁹ ; il s'agit de l'engagement à payer la dette d'autrui, à titre de garantie, mécanisme purement américain. Une garantie peut être cédée : pour cela, une deuxième banque y accède, lui donne une valeur et la transforme ainsi en dollars (monnaie la plus utilisée au monde pour les transactions). Comme le régulateur final est la Réserve fédérale, celle-ci accepte l'argent et le gère ensuite pour le compte de l'investisseur qui peut aménager un territoire. Il y a donc erreur à considérer les Américains comme des libéraux : « aux États-Unis, le "liberalism" est tout le contraire de ce que communément l'on croit de ce côté-ci de l'Atlantique. Non pas le si décrié "ultra-libéralisme", mais une transposition et une adaptation locale parfois passablement gauchisée de la social-démocratie à l'européenne - en contradiction flagrante avec l'identité historique de la tradition libérale. » (Laurent, 2006). Les Américains pèsent massivement sur l'économie mondiale par l'intermédiaire de la Réserve fédérale, les Européens se trompent lorsqu'ils considèrent qu'il s'agit seulement du marché, ce qui explique les différences de discours. Par exemple, les Américains peinent à saisir le raisonnement et l'adoption de l'austérité en Europe²⁰. Comment le peuvent-ils, puisqu'ils adoptent une politique à la fois keynésienne et monétariste²¹, en mettant des

¹⁹ « L'acte juridique par lequel une seule partie s'engage envers une autre à lui payer une somme d'argent ou à lui livrer un bien fongible doit être constaté dans un titre qui comporte la signature de celui qui souscrit cet engagement ainsi que la mention, écrite par lui-même, de la somme ou de la quantité en toutes lettres et en chiffres. En cas de différence, l'acte sous seing privé vaut pour la somme écrite en toutes lettres ». Article en vigueur depuis le 14 Mars 2000, modifié par la Loi n°2000-230 du 13 mars 2000 - art. 1 JORF 14 mars 2000. Légifrance.gouv.fr [URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEGIARTI000006437997>], consulté le 16 février 2014.

²⁰ Lire l'entretien avec Joseph Stiglitz : "Notre système de marché ne fonctionne pas", paru dans *l'Humanité.fr*, « Social-Eco », le 12 septembre 2012 [URL : <http://www.humanite.fr/social-eco/joseph-stiglitz-notre-systeme-de-marche-ne-fonctionne-pas-503741>], consulté le 14 février 2014.

²¹ Notons qu'en Autriche on se demande si Milton Friedman ne serait pas keynésien (GARRISON, 1992).

dollars en circulation et en augmentant la masse monétaire ? Du reste, la Chine appuie cette politique en achetant des bons du Trésor américain. Tout ceci se fait donc en trois temps : émission de garanties, escompte, et intervention de la Réserve fédérale. Tout ceci passe ensuite par des investissements dans des projets de développement et d'aménagement du territoire, qui finissent par relancer l'économie, faisant par là baisser le chômage, tandis qu'en France et en Espagne, celui-ci apparaît structurel depuis les chocs pétroliers de 1973 et 1979.

En outre, la Réserve fédérale fixe le taux directeur des banques centrales. Il peut s'agir de « grossistes en argent » à l'échelle planétaire, puisque les banquiers achètent de l'argent dans les banques centrales à un taux directeur fixé quotidiennement, de 1,5, 2,5 ou 3,5. À un moment donné, la Réserve Fédérale a abaissé les taux, raison pour laquelle les crédits actuels sont bas : ce régime d'argent bon marché a conduit une majorité d'Américains à s'endetter. Par leur politique interventionniste, les États-Unis gèrent donc le volume, le prix et la vitesse de circulation de l'argent, vitesse qui s'est considérablement accélérée. L'outil informatique permet en effet d'envoyer de l'argent dans n'importe quelle partie du monde : dès 9 heures, celui-ci voyage (Saloff-Coste, 2005). Cette politique interventionniste – qui vaut aux USA de nombreux procès avec l'OMC – se retrouve dans les subventions accordées aux agriculteurs américains : la loi sur la ferme (*farm bill*) votée périodiquement par le Congrès (Tchékémian, 2012) et le *Food, Conservation, and Energy Act of 2008*, une politique agraire mise en place sur 5 ans, dotée d'un budget de 288 milliards de dollars (Pease *et al.*, 2008). Le schéma est donc le suivant : le système bancaire américain émet des garanties bancaires, lesquelles sont escomptées (donc une première banque, puis une deuxième...), enfin la Réserve fédérale intervient dans les projets, par exemple dans l'aménagement du territoire.

3. Économie-géographie, l'union sacrée

Dans les années soixante-dix, l'économiste, planificateur, Bronislaw Minc (1974) a travaillé sur le concept de la dépréciation (obsolescence), soit l'usure physique qui correspond à l'amortissement d'un bâtiment ou d'une infrastructure. Partant de ce principe, chaque chose dans l'univers perd de la valeur à chaque instant. Pour certains auteurs, ce concept « illustre le mieux l'impasse dans laquelle la science économique soviétique s'est engagée à cause de sa conception de la valeur. (...) au cours du processus de la production, l'équipement qui s'utilise transfère sa valeur sur le produit et, dans le même temps, s'amortit lui-même. Mais, dans le cas de la dépréciation, rien n'est transféré de

l'équipement sur le produit dans le cours de la production. En fait, en subissant le processus que nous appelons dépréciation, l'équipement peut rester inactif. » (Grossman, 1961 : 379). D'ailleurs, le géographe Labasse (1955 : 1-6) revendique une filiation avec les travaux de Roger Cheyrouze (1945) sur l'économie soviétique, et ceux de Charles Bettelheim (1950) sur l'importance du crédit et la constitution de réseaux de banques soviétiques : « *Même si le modèle économique de l'Union soviétique diffère fondamentalement de celui des pays capitalistes, "il reste concrètement que le transport des capitaux requiert, dans les économies modernes, l'établissement de moyens appropriés"* » (Chatelan, 2008). Dès lors, on peut se demander comment un territoire, sujet à ces phénomènes de dépréciation, finit par perdre de sa valeur.

L'expérience montre l'existence d'un phénomène d'amortissement : depuis cent-cinquante ans, certaines sociétés humaines ont beaucoup épuisé ou endommagé les ressources naturelles (pétrole, charbon, gaz, eau douce...). Dans le cas d'une exploitation sylvicole, la forêt perd par exemple 0,10 de sa valeur tous les ans. C'est pourquoi sa gestion est organisée sur 500 ans, pour prendre en compte les espèces animales et végétales inféodées. Selon le raisonnement de Minc (1974), il conviendrait de déposer tous les ans sur un compte 10% de la « valeur de la chose », de façon à pouvoir enclencher le réinvestissement, à l'issue du phénomène de dépréciation. Cette approche voudrait généraliser cette mesure à l'échelle d'un territoire en réfléchissant à sa dégradation, comme à celle de la biosphère : il faudrait alors abattre un quota d'arbres au sein de l'exploitation et en conserver 10% du produit de la vente sur un compte afin d'engager les investissements nécessaires à son bon fonctionnement²². Dans sa conception auto-gestionnaire planificatrice, l'école soviétique n'accordait donc aucune confiance au marché, préférant se situer dans un temps économique long (Braudel, 1985), dans un développement raisonné.

²² Déjà en 1750 AC, « le Code d'Hammurabi » prévoyait une régulation des taux autorisés, avec un maximum de 20 % ou 33 % selon le produit prêté (argent ou semences) » (Mieroop, 2005). Ensuite, tout au long du Moyen Âge, les problèmes de taux d'intérêt, de loyer de l'argent, d'usure et de taux d'usure (termes empruntés aux activités économiques gréco-romaines) furent abordés dans la littérature épiscopale et monastique au prisme du prêt à intérêt (Le Goff, 1956), objet de virulentes querelles dans le droit canonique (Cardahi, 1955). Celles-ci survécurent au « désenchantement du monde » (Marcel Gauchet) et se laïcisèrent : en 1930, en Allemagne, les usuriers furent ainsi accusés de ruiner les emprunteurs (Hofer, 1959).

Cet intérêt pour le long terme amena certains planificateurs à imposer des conditions épouvantables à leurs contemporains, sacrifiant le présent au nom d'un avenir hypothétique : que l'on pense à la famine dans l'Ukraine stalinienne ou, en Chine maoïste – régime communiste devenu ennemi de l'URSS – aux privations de l'époque du « Grand Bond en Avant » (Becker, 1998).

Dans la gestion d'une forêt, d'une ville, d'une pollution, ou d'une épidémie, le court terme est ainsi négligé. Si un territoire intègre des espaces naturels (forêts, montagnes...), son aménagement se fait en fonction des secteurs économiques à développer (primaire, secondaire, tertiaire). Par rapport au phénomène de dépréciation, il existe ainsi deux approches antinomiques :

- dans l'économie capitaliste, la dépréciation est un simple enregistrement comptable. Dans le cas d'une grande entreprise, l'amortissement est ainsi enregistré en déposant 10% en vue de l'amortissement : c'est une ligne de comptabilité, qui ne correspond pas à de l'argent. L'amortissement des machines, leur entretien et leur renouvellement relèvent uniquement de la direction.

- dans l'économie socialiste (soviétique), le phénomène de dépréciation était envisagé tout au long du processus de production. En théorie, pour exploiter un massif forestier sur le long terme, certaines choses étaient interdites.

Quelle que soit l'approche retenue, la difficulté de l'aménagement des territoires tient au diagnostic et au déclenchement des investissements, idées chères à Jean Labasse, surnommé « le banquier géographe » ; dès les années cinquante, celui-ci intégra la « capacité de placement » à ses travaux sur le développement régional (Tabatoni, 1957), pour déterminer les secteurs d'avenir des territoires, au moyen d'études prospectivistes. Au reste, les problématiques englobées sous l'expression « développement durable » - plébiscitée, lors de la parution du rapport Brundtland²³, en 1987 - ne sont pas nouvelles.

²³ Rapport Brundtland (1987) ayant pour titre « Notre Avenir à Tous » défini ainsi l'expression : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ; et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ». Source : Rapport Brundtland. Notre

Le développement durable peut être compris à partir d'une approche élargie englobant les aspects environnementaux et économiques, mais aussi sociaux, dans le but de répondre aux besoins fondamentaux humains et à la qualité de vie des populations actuelles et à venir. Cette expression est héritée de la géonomie, science qui, en 1901, signifiait la « gestion de la terre », au sens de Grigore Antipa. Cette discipline sœur de la géographie étudie les rapports entre les sociétés humaines et leur environnement naturel. Quant à « durable », son usage est encore plus ancien et remonte à l'emploi en ancien français de *soustenir*, dans l'ordonnance de Brunoy, en 1346, édictée par Philippe VI de Valois, qui stipule : « *Les Maîtres des forêts enquereront et visiteront toutes les forêts et bois qui y sont et feront les ventes qui y sont à faire, eu regard à ce que les-dites forêts et bois se puissent perpétuellement soustenir en bon état.* » (Schmithüsen, 2013 : 6). Depuis plus de six siècles, en sylviculture, la notion de forêt cultivée est donc soumise à une exigence de soutenabilité, un renouvellement perpétuel de la ressource²⁴.

Si l'on se place dans cette perspective de développement durable, l'économie ne peut fonctionner sans la géographie. Le géographe aménage un territoire ; l'économiste réalise des calculs, mais ignore le fonctionnement d'un écosystème forestier. Pourtant, la majorité des économistes néglige le développement des territoires par l'approche géographique, lui préférant la réflexion théorique : force est d'ailleurs de constater que, sur l'ensemble des ouvrages d'économie mobilisés pour cette étude, aucun ne traite de géographie. Dans le cadre d'un développement rural (élaboration d'une politique publique agricole), il apparaît pourtant nécessaire d'étudier les contraintes territoriales - surface agricole utilisée, pression foncière, difficultés de la profession agricole, attentes citoyennes... - comme

avenir à tous. Oslo, le 20 mars 1987, sur le site du Ministère des Affaires Etrangères, p. 40 [URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf], consulté le 24 février 2014.

²⁴ Voir, déjà, Olivier de Serres (1605) *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*. Extrait de « Huictiesme lieu : De l'usage des alimens et de l'honneste comportement en la solitude de la campagne », conclusion. Ed. Securitas Publica, Paris, p. 1004. Ce fut aussi le cas du Royaume de France sous Louis XIV. Voir l'Ordonnance du 13 août 1669 destinée à assurer le renouvellement des forêts indispensables à la construction de vaisseaux de guerre (<http://www.legilux.public.lu/rgl/1669/A/0001/Z.pdf>).

les secteurs d'activités potentiels (agriculture raisonnée, biologique, agrotourisme...), et de rencontrer l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels : représentants de l'État aux divers échelons, exploitants ou associations de professionnels, de consommateurs et de protections de l'environnement (Tchékémian, 2008). Il faut de plus veiller à équilibrer les secteurs d'activité afin que l'économie soit la plus viable et raisonnée, pour qu'elle participe d'un équilibre territorial (Tchékémian, 2011). Le décloisonnement disciplinaire s'impose donc, pour mieux cerner les thématiques, les terrains d'étude et les objectifs de développement économique des territoires, comme le comprirent dès le XVIII^e siècle quelques grands précurseurs, qui défendirent notamment la place centrale de l'agriculture dans le développement des territoires.

François Quesnay²⁵, médecin et économiste du XVIII^e siècle, l'un des fondateurs de la première école en économie, publia en 1758, le *Tableau économique des physiocrates*, œuvre dans laquelle, au contraire de la pensée économique de son temps, il concevait un système de développement fondé sur l'agriculture, à partir d'un circuit macroéconomique : la richesse naît du travail agricole, puis se diffuse dans l'ensemble de la société par le biais des dépenses des agriculteurs et des prélèvements effectués par les propriétaires de la terre, par le souverain et par les bénéficiaires de la dîme. Ces prélèvements sont à leur tour dépensés, notamment en commandes auprès d'artisans et de commerçant. Quesnay refusait l'étouffement de l'agriculture par l'impôt et soulignait le rôle fondamental de l'agriculture, de l'assolement. Ses écrits auraient dû inspirer les tenants de la tertiarisation de l'économie qui n'intègrent pas les cycles ou la saturation du marché et sont bien loin de la vision des géographes, qui oblige à fonder une véritable « morale sociale et individuelle », prenant en compte une réalité physique que les économistes réduisent souvent à portion congrue. Bien plus tard, dans les années soixante, l'économiste américain Walt Whitman Rostow (1988 : 269) établit une théorie du développement et des conditions de la croissance, analysant les villes industrielles tout en

²⁵ Les titres des principales œuvres de François Quesnay sont évocateurs : *Tableau économique des physiocrates* (1758), Ed. Calmann-Lévy, 1969 ; *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole* (1758) ; *Physiocratie* (1767), éd. Garnier-Flammarion, 1997 ; le chapitre VII de la *Philosophie rurale* de Mirabeau ; et des articles parus dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et de la Finance* : « Le droit naturel » (1765) ; « Dialogue sur le commerce » (1765) ; « Dialogue sur les travaux des artisans » (1767).

soulignant à son tour l'importance du développement agricole.

Selon Rostow, le développement – le fameux « *take off* » - passe d'abord par l'agriculture, puis par la production industrielle et le tertiaire, tout en préservant les territoires ruraux et agricoles. Cet auteur n'est plus au goût du jour, mais force est de constater que, sur le marché mondial les pays les plus puissants achètent des concessions de terres, pour les ressources agricoles, hydriques, les sous-sols... (Geary, 2012 : 1), donnant lieu à de terribles émeutes annonçant « la guerre de la faim »²⁶. Fernand Braudel (1993) dans son ouvrage *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, avait d'ailleurs déjà montré le rôle du capitalisme (que l'auteur distingue de l'économie de marché) et l'importance de la production paysanne, à l'écart du marché, non sans aborder les limites de certaines sociétés contemporaines, en proie à des famines meurtrières. Braudel (1985) expliquait également que huit siècles d'agriculture avaient permis l'établissement, en Europe, de villages, puis d'une civilisation agricole qui s'industrialisa progressivement et tardivement au XIX^e siècle²⁷.

Parmi ces grands précurseurs de l'articulation de la géographie à l'économie, citons enfin Jean-François Gravier, qui publia *Régions et nations* (1942), *Paris et le désert français* (1947), ou encore *Économie et organisation régionales* (1970) ; le géographe fondait ses études sur les questions régionales, dans le but de relancer l'économie française. Gravier pouvait sembler utopiste, voire autoritariste, mais il faut souligner ses capacités d'anticipation : « avec trente ans d'avance, le géographe (disparu en 2005) prône la création de 16 régions, chacune dirigée par un super-préfet. Il souligne la nécessité d'un "Grand Paris" d'environ 5 millions d'habitants, insiste sur les conséquences néfastes du laisser-faire urbanistique. Quant à la capitale elle-même, il déplore - en 1947! - que

²⁶ En référence au documentaire « *La guerre de la faim* », diffusé sur Arte, en mai 2008, montrant que des populations en Afrique, Asie et Amérique latine se révoltent parce que les prix des denrées alimentaires de base (riz, blé, maïs, farines, lait, pâtes...) a augmenté et s'assimilent aujourd'hui à de l'or vert. Cette crise alimentaire est dû, non pas aux raisons climatiques, aux pénuries, au manques d'eau ou autre, mais à la montée des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Est-ce l'annonciation qu'une crise de confiance et de pénurie nous guettent ?

²⁷ Il existe certes des exceptions régionales, dans de nombreux pays d'Europe, où des mines de fer ou de non-ferreux étaient exploitées, avant le Moyen Âge : c'est le cas en France, avec les concessions minières des ducs de Lorraine.

"Paris semble aménagée pour des automobiles et non pour des hommes - encore moins pour des enfants"... » (Andreani, 2008).

En somme, sans intégrer l'approche géographique dans le développement économique des territoires, il est difficile d'anticiper les investissements ; cette négligence conduit à la réalisation de villes invivables avec des problèmes de transports ou de rocade, dont témoignent encore récemment les questionnements autour du projet du Grand Paris²⁸.

Conclusion

Dans une logique prospectiviste, l'étude des cycles aide à aménager les territoires²⁹. L'investissement que constitue l'aménagement d'un territoire, implique en effet des échéances de temps longs, d'autant que la courbe théorique d'un investissement correspond à un escalier, avec des paliers, car l'aménagement entraîne d'abord une perte économique. Si l'étude a été bien pensée et si les différentes phases se déroulent bien, il devient ensuite rentable. L'aménagement du moindre territoire impose donc la fixation d'échéances à long terme (de 15 à 50 ans), car les hypothèses ne peuvent être changées tous les 5 ans. D'où la nécessité d'une collaboration entre l'économie, la gestion, la géographie, l'urbanisme et l'architecture, collaboration défendue par cette étude. Celle-ci éviterait de tomber dans un enfermement théorique peu durable, déconnecté des questionnements géographiques³⁰. La

²⁸ Dès les années soixante, « Yves Lacoste insistait fortement sur la double appartenance de la géographie aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Par cette affirmation, il récusait implicitement l'hégémonie du discours économique (...). Mais surtout cette domination du discours des économistes a mené à une considérable réduction de la complexité des situations ; tout, y compris le politique, trouvait dit-on sa logique dans l'instance économique. » (Giblin, 1985).

²⁹ La notion de « régulation » est d'origine américaine et est apparue lors de la crise de 1929 pour éviter le retour d'une telle crise, terme qui fait cependant débat. Il est en effet communément admis, depuis Sismondi et Marx (Dumenil, Levy, 2006), que l'économie obéit moins à un fonctionnement linéaire qu'à des cycles : cycle de Kitchin (1923) de 3 à 4 ans, de Juglar (1862) de 8 à 10 ans ; de Kuznets (1934) de 15 à 25 ans, et de Kondratieff (1992) de 40 à 60 ans. Un système cyclique définit des périodicités, sachant que dans tout développement, il peut y avoir des fractures ; dès lors, le mot crise apparaît impropre.

³⁰ Les Américains ont déjà décloisonné les disciplines, associant les promoteurs aux financiers

mondialisation impose d'abattre les cloisons disciplinaires : dans un cursus d'économie, les approches territoriales de la géographie doivent être enseignées. Réciproquement, les outils des économistes sont à intégrer en géographie : théories de l'investissement et méthodes de calculs sur l'actualisation des flux générés ou des revenus sur des échelles de temps (50, 500 ans). Les aménageurs apprendront ainsi à calculer les revenus futurs des territoires pris en charge, afin de pouvoir les comparer avec l'investissement initial et d'être en mesure de comprendre les revenus de l'investissement sur le temps long.

Bibliographie

- Anderson W. L. (2008), "Friedman and the Fed: Is Liquidity the Answer?", *Ludwig von Mises Institute*, avril 2008 [URL: <http://mises.org/daily/2929>], consulté le 15 février 2014.
- Andreani J-L. (2008), *Paris et le désert français*, *LeMonde.fr*, « Idées, mis en ligne 17 juillet 2008 [URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/07/15/paris-et-le-desert-francais-par-jean-louis-andreani_1073531_3232.html], consulté le 24 février 2014.
- Becker J. (1998), *La Grande Famine de Mao*, Ed. Dagorno, Paris, 521 p.
- Bergson H. (1907), *L'évolution créatrice*, Ed. PUF, Paris, p. 7.
- Braudel F. (1985), *L'identité de la France, espace et histoire*, Ed. Arthaud, Coll. Club Express, 367 p.
- Braudel F. (1993), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e - XVIII^e siècle*, tome 1, Les structures du quotidien, Ed. Le Livre de Poche, 736 p.
- Bulit G. (2006), *Prussianisme et nazisme : le Regard des Intellectuels Français sur l'Identité nazie de 1933 à 1940*, Thèse en Histoire contemporaine de l'Allemagne, Université Paris-Sorbonne, Paris IV, soutenue en février 2006, p. 35 [URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/27/15/00/PDF/these-bulit.pdf>], consulté le 16 février 2014.
- Burke E. (2010), *A vindication of natural society*, rééd. de 1756, Ed. Nabu Press, 120 p.
- Calvet R. (2006), *Les États-Unis en fiches*, Ed. Ellipses, Paris, p. 18.

et aux architectes, ce qui n'a pas empêché de grandes erreurs d'aménagements dans les années soixante et soixante-dix (Changnon *et al.*, 2000).

- Cardahi C. (1955), « Le prêt à intérêt et l'usure au regard des législations antiques, de la morale catholique, du droit moderne et de la loi islamique », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 7, n°3, juillet-septembre 1955. pp. 499-541, [URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1955_num_7_3_9521], consulté le 29 mars 2014.
- Changnon S. A., Easterling D. R. (2000), "US Policies Pertaining to Weather and Climate Extremes", *Science*, September 2000, Vol. 289, n°5487, pp. 2053-2055 [URL: <https://www.sciencemag.org/content/289/5487/2053.full>], consulté le 3 mars 2014.
- Chatelan O. (2008), « Expertise catholique et débuts de l'aménagement du territoire à Lyon (1945-1957) », *Chrétiens et sociétés*, n°15, pp. 107-128, mis en ligne le 26 janvier 2009 [URL : <http://chretiensocietes.revues.org/1042>], consulté le 29 mars 2014.
- Cohen Y. (1994), *Radicals, reformers, and reactionaries: the prisoner's dilemma and the collapse of democracy in Latin America*, University of Chicago Press, p. 106.
- Dixon K. (1998) *Les évangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néo-libéralisme*. Ed. Broché, Coll. Raisons d'agir, 111 p.
- Dumenil G., Levy D. (2006), « Une théorie marxiste du néolibéralisme », *Actuel Marx*, Vol. 2/2006, n°40, pp. 24-38, [URL : www.cairn.info/revue-actuel-marx-2006-2-page-24.htm], consulté le 4 mars 2014.
- Friedman M. (1953), "The Case for Flexible Exchange Rates", *Essays in Positive Economics*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 157-203.
- Friedman M. (1956), "The Quantity Theory of Money: A restatement", Friedman, ed., *Studies in Quantity Theory of Money*, Ed. University Chicago Press, pp. 129-138 [URL: <http://ces.univ-paris1.fr/membre/Giraud/english/QTMFriedman.pdf>], consulté le 16 février 2014.
- Friedman M. (1970), *The Counter-Revolution in Monetary Theory*, Ed. Transatlantic Arts, June 1970, 32 p.
- Friedman M. (1980), « The Economic Responsibility of Government », *Milton Friedman and Paul Samuelson Discuss the Economic Responsibility of Government*, College Station: Texas A&M University pp. 5-14.
- Friedman M. (1995), *Essais d'économie positive*, trad. Guy Millière, Ed. Litec, coll. Liberalia économie et liberté, 303 p.
- Friedman M., Schwartz A. J. (1971), *A Monetary History of the United States, 1867-1960*, Ed. Princeton University Press, November, 888 p.
- Garate E. (2010), « La "Révolution économique" au Chili. A la recherche de l'utopie néoconservatrice 1973-2003 », *Histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)*, p. 124 [URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00565323/document>].
- Garrison R. W. (1992), "Is Milton Friedman a Keynesian?", *Dissent of Keynes: A Critical Appraisal of Keynesian Economics*, Ed. Mark Skousen, Praeger Publishers, New York, Chapitre 8, pp. 131-147.
- Geary K. (2012), « "Notre Terre, Notre Vie". Halte à la ruée mondiale sur les terres », *Oxfam International*, 4 octobre 2012, Royaume-Uni, 28 p. [URL : http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/bn-land-lives-freeze-041012-fr_0.pdf], consulté le 24 février 2014.
- Giraud F., Vanier M. (2006), *Étude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional dans les pays du sud*. Rapports d'étude, Ministère des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, p. 23.
- Gravier J-F. (1947), *Paris et le désert français*, Ed. Le Portulan, Paris, 317 p.
- Gravier J-F. (1942) *Régions et nation*, Ed. Presses universitaires de France, Paris, 64 p.
- GROSSMAN G. (1961), « Quelques remarques sur les éléments anciens et nouveaux de la Pensée économique soviétique », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 2, n°3, juillet-septembre 1961, pp. 374-385 [URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cmr_0008-0160_1961_num_2_3_1477], consulté le 24 mars 2014.
- Guerrien B. (2002), *Dictionnaire de l'analyse économique*, Ed. La Découverte, Coll. Repères, p. 500.
- Haq M. (1976), *The Poverty Curtain*, Ed. Columbia University Press, 247 p.
- Hofer W. (1959), *Le national-socialisme par les textes*, « Les 25 points du programme du NSDAP, 24 février 1920 », Ed. Plon, Paris, pp. 30-36.
- Juglar C. (1862), *Des crises commerciales et de leur retour périodique*, ENS Editions, Coll. Bibliothèque idéale des sciences sociales, OpenEdition Books, 14 février 2014 [URL : <http://books.openedition.org/enseditions/1382>], consulté le 4 mars 2014.

- Kahn R. (1931), "The Relation of Home Investment to Unemployment", *Economic Journal*, ED. Wiley on behalf of the Royal Economic Society, juin 1931, pp. 173-198 [URL: <http://www.jstor.org/stable/2223697>], consulté le 16 février 2014.
- Keynes J. M. (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Ed. Payot, Coll. Bibliothèque scientifique, Paris, Livre III, Chapitre X, 1990, 387 p.
- Kitchin J. (1923), « Cycles and Trends in Economic Factors », *Review of Economics and Statistics*, vol. 5, n°1, pp. 10-16 [URL: <http://www.jstor.org/discover/10.2307/1927031?uid=3738808&uid=2&uid=4&sid=21103782286913>], consulté le 4 mars 2014.
- Kondratieff N. D. (1992), *Les grands cycles de la conjoncture*, Ed. Economica, Fontvieille L. (dir.), 562 p.
- Kuznets S. (1934), « National Income, 1929-1932 », *National Bureau of Economic Research*, bulletin 49, juin 1934, Broadway, pp. 1-12 [URL: <http://www.nber.org/chapters/c2258>], consulté le 4 mars 2014.
- Labasse J. (1955), « Les capitaux et la région, étude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise », *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, n°69, Paris, Ed. A. Colin, 532 p.
- Laurent A. (2006), *Le Libéralisme américain. Histoire d'un détournement*, Ed. Les Belles Lettres, 272 p.
- Le Goff J. (1956), *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, Ed. PUF, rééd. 2001, 128 p.
- Maximilian M. (2011), « L'Impact Economy intègre à large échelle des objectifs sociaux », *L'Hebdo*, mai 2011 [URL: http://www.hebdo.ch/economy_integre_a_large_ec_helle_des_objectifs_sociaux_109923_.html], consulté le 2 février 2014.
- Mieroop van de M. (2005), "The invention of interest", dans Goetzmann W. N., Geert Rouwenhorst K., *The origins of value: The financial innovations that created modern capital markets*, Oxford University Press, Chap. 1, pp. 17-30.
- Minc B. (1974), *L'économie politique du socialisme*, Ed. François Maspéro, 543 p.
- Montousse M. (2007), *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Classes préparatoires voie économique, 2^e éd., Fluctuations et crises, Ed. Bréal, pp. 183-185.
- Pease J., Schweikhardt D., Seidl A. (2008), "Conservation Provisions of the Food, Conservation, and Energy Act of 2008: Evolutionary Changes and Challenges", *Choices The magazine of food, farm, and resource issues*, Vol. 23, n°3, pp. 36-40 [URL: http://www.choicesmagazine.org/magazine/pdf/issue_5.pdf], consulté le 02 juin 2012.
- Quesnay F. (1765), *Journal de l'agriculture*, « Observations sur le droit naturel des hommes réunis en société », Knapen, septembre 1765, pp. 4-35.
- Rostow W. W. (1988), « Le développement : L'économie politique de la longue période marshallienne », *Les pionniers du développement*, Meier G., Seers D. (dir.), Ed. Economica, Paris, pp. 247-285.
- Saloff-Coste M. (2005), *Le management du troisième millénaire. Anticiper, créer, innover. Introduction à une nouvelle gouvernance pour un développement durable dans la société de l'information* (dir.), Ed. Guy Trédaniel, 4^{ème} éd., 579 p.
- Saly P. (1980), « La politique française des grands travaux (1929-1939) fut-elle keynésienne ? », *Revue économique*, Vol. 31, n°4, pp. 706-742.
- Say J-B. (1841), *Traité d'économie politique*, 6^e éd., Zeller O. (trad.), Livre I, chapitre XV, « Des débouchés », pp. 141-142.
- Sowell T. (1972), *La loi de Say : une analyse historique*, Ed. Litec, Coll. Liberalia Economie et liberté, 1991, Paris, 208 p. [URL: <http://www.institutcoppet.org/2011/04/05/thomas-sowell-la-loi-de-say-1972/>], consulté le 16 février 2014.
- Stiglitz J. E. (1973, a), *Théories alternatives de détermination des salaires et le chômage dans les PMA: I. Le modèle de turn-over travail*. Document de travail 125, partie 1, Nairobi, Institut d'Études en Développement, Université de Nairobi, 48 p. [URL: <http://mobile.opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/480/dp125part1-318303.pdf?sequence=1>], consulté le 14 février 2012.
- Stiglitz J. E. (1973, b), *Théories alternatives de détermination des salaires et le chômage dans les PMA: II. Le modèle du salaire d'efficience*. Document de travail 125, partie 2, mars 1973, Nairobi, Institut d'Études Développement, Université de Nairobi, 39 p. [URL: <http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/481/dp125part2-318300.pdf?sequence=1>], consulté le 14 février 2011.
- Stiglitz J. E. (1998), "Sound Finance and Sustainable Development in East Asia", keynote address to *The Asia Development Forum*, Manila,

[URL :

<http://www.worldbank.org/knowledge/chiefecon/stiglitz.htm>], consulté le 4 décembre 2011.

Stiglitz J. E. (2002), *Globalization and discontents*, Ed. Lane, Lane, printed by Penguin Press, London, 282 p.

Stiglitz J. E. (2005), *Quand le capitalisme perd la tête*, Ed. Le Livre de Poche, 571 p.

Stiglitz J. E. (2006), *Un autre monde, contre le fanatisme du marché*, Ed. Fayard, 452 p.

Stiglitz J. E. (2012, a), *Le prix de l'inégalité*, Ed. Les liens qui libèrent, Coll. Liens Qui Liber, 510 p.

Stiglitz J. E. (2012, b), *Le rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale*. Ed. Actes Sud, Coll. Babel, 297 p.

Tabatoni P. (1957), « Labasse (Jean) - Les Capitaux et la région. Étude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise », *Revue économique*, vol. 8, n°1, pp. 167-169 [URL : <http://www.jstor.org/stable/3498155>], consulté le 24 février 2014.

Tchékémian A. (2008), *L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français (Thymerais, Monts de Lacaune, Pays de Langres, Mené, Coteaux du Lyonnais, Ardèche méridionale)*. Étude de l'application du programme français de développement rural, Gumuchian H. (dir.), Doctorat de Géographie, Institut Géographie Alpine, Grenoble I, 560 p. [URL : http://geonancy2.files.wordpress.com/2009/07/thes_etchekemiancorrectionsnov2009.pdf], consulté le 24 février 2014.

Tchékémian A., Gauthier R. (2011), « Conflits structurels dans le développement économique des territoires », *Géographie des conflits non armés*, Wackermann G. (dir.), Ed. Ellipses, coll. CAPES/Aggreg, pp. 245-261.

Tchékémian A., Pitaud T. (2012), « L'agriculture étasunienne et ses mécanismes de soutien, l'exemple de la culture du coton », *Canada, Etats-Unis, Mexique*, Wackermann G. (dir.), Manuel et dissertations corrigées, Ed. Ellipses, collection CAPES/Aggreg, pp. 338-346.

Vodarevski V. (2009), « Les titres toxiques et leur rôle dans la crise financière », *Analyse Libérale*, Crise et Relance - Communauté : Economie et société, 21 mai 2009 [URL : <http://economie-analyses-actualites-opinions.over-blog.com/article-31712534.html>], consulté le 17 février 2014.